

Communiqué

Pour diffusion immédiate
Outaouais

Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix

Le BAPE est mandaté pour tenir une audience publique

Québec, le 28 juillet 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu le mandat de la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Pascale Déry, de tenir une audience publique sur le projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Pontiac par Samonix inc. Ce mandat débutera le 24 août 2026 et aura une durée maximale de quatre mois.

La commission d'enquête sera composée de Martin Lessard et de Jacques Bénard, qui agira à titre de président. Les curriculum vitae des commissaires peuvent être consultés sur le site Web du BAPE.

À retenir

- Mandat d'audience publique d'une durée de quatre mois du 24 août au 24 décembre 2026;
- Les détails entourant les modalités de participation seront annoncés sous peu;
- Accès à la documentation sur le projet dans le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Curriculum vitae de Martin Lessard](#)

[Curriculum vitae de Jacques Bénard](#)

[Qu'est-ce qu'une audience publique?](#)



– 30 –

Source :

Christophe Marquis, conseiller en communication

581 925-0698 | 1 800 463-4732

ferme-aquacole-pontiac@bape.gouv.qc.ca